



AGRICULTURE

OCI/COMCEC-.....



# NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC  
Octobre 2017

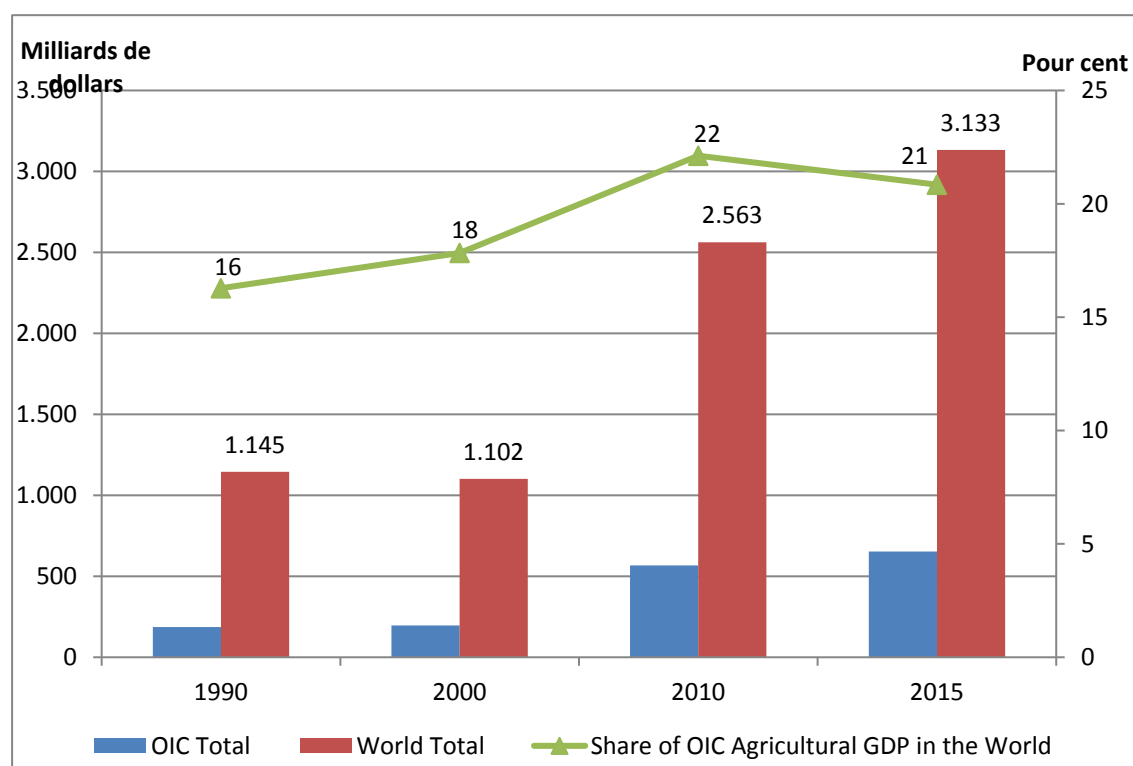
## NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

La population humaine mondiale a atteint plus de 7 milliards. Près de la moitié des ces individus vivent dans des zones rurales où la principale activité économique est l'agriculture. Pour de nombreuses économies, notamment celles des pays en voie de développement, l'agriculture joue un rôle spécifique dans le développement économique. C'est en quelques sortes un moteur important à la croissance et une source unique de réduction de pauvreté dans la plupart des pays en développement du monde. Les études empiriques montrent que le secteur agricole est le secteur le plus efficace comme source de revenu pour les segments les plus pauvres de la population. Selon la Banque Mondiale, dans les pays en voie de développement, un pour cent de la croissance économique provenant de l'agriculture augmente les dépenses des trois déciles les plus pauvres d'au moins 2.5 fois, à comparer à 1 pour cent de croissance économique provenant du reste de l'économie.

### L'Agriculture dans les Pays Membres de l'OCI

Dans de nombreux pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), l'agriculture est un secteur majeur sur le plan du revenu, de l'emploi et du commerce. La valeur de la production agricole dans les Pays Membres de l'OCI a augmenté durant la dernière décennie, en raison de la hausse des prix et de la production. En 1990 le PIB agricole de l'OCI était de US\$186 milliards avec une part de 16% dans la production agricole mondiale. En 2015, le PIB agricole de l'OCI a atteint US\$653 milliards avec une part de 21% dans la production agricole mondiale (Figure 1).

**Figure1 Le PIB Agricole de l'OCI et sa part mondiale**



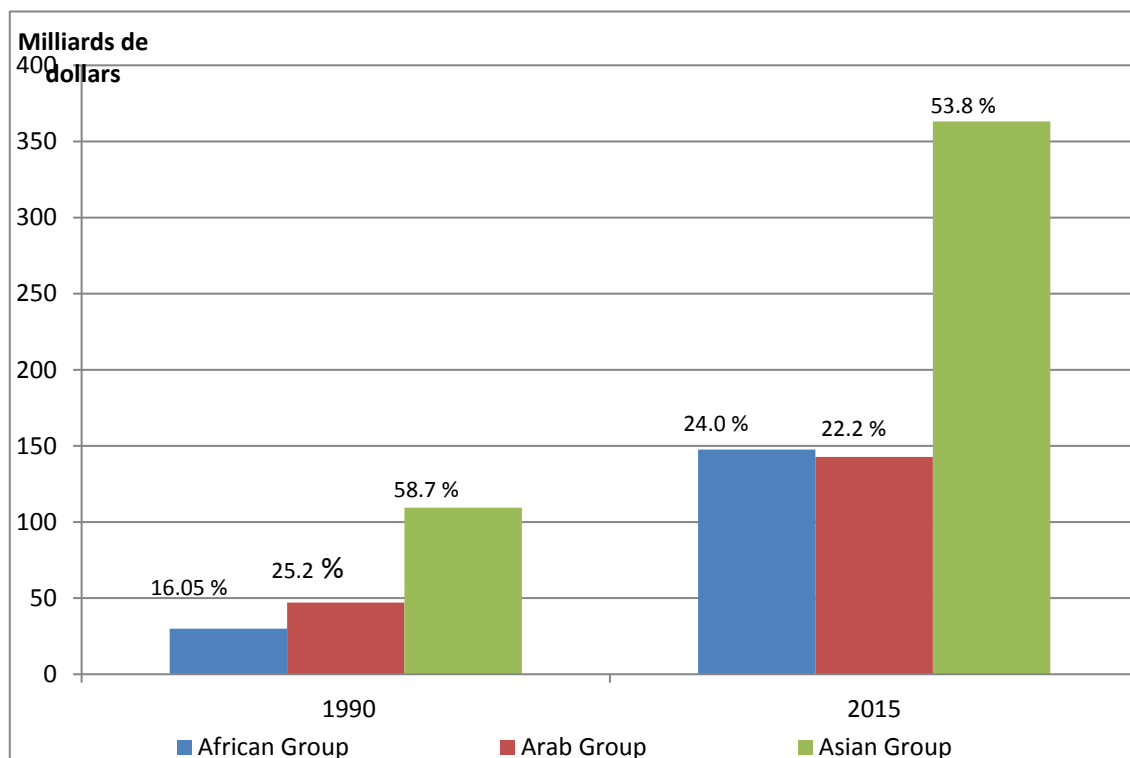
Source : Perspectives 2017 du COMCEC sur l'Agriculture

Cette figure montre l'importance croissante de l'agriculture des pays membres de l'OCI sur le plan mondial. Cependant, les pays membres de l'OCI ont une performance plutôt faible dans le secteur agricole. Selon la FAO, les pays de l'OCI détiennent 29% du total de la zone agricole mondiale. Ainsi, le potentiel du secteur agricole dans les pays membres de l'OCI pourrait être plus efficacement utilisé afin d'accroître leur part de production agricole mondiale.

Figure 2 montre la part du PIB agricole dans le PIB total des trois groupes régionaux officiels de l'OCI (africain, arabe et asiatique). Au cours de la période 1990 - 2015, l'importance relative de la performance des Groupes africains a été renforcée à comparer avec les Groupes arabe et asiatique; néanmoins, à travers les ans, le Groupe asiatique a effectué la plus grande contribution à la production agricole.

En 2015, le PIB agricole de l'OCI a atteint US\$653 milliards et la contribution du Groupe asiatique à cette valeur est de US\$363 milliards, plus de la moitié du total du PIB agricole des pays membres de l'OCI. Ainsi, le Groupe asiatique enregistre le taux le plus élevé du PIB agricole, suivi par le Groupe africain puis le Groupe arabe, avec près de 148 milliards et 143 milliards de Dollars Américains, respectivement.

**Figure 2 PIB agricole par sous-région et leur part en prix courant**

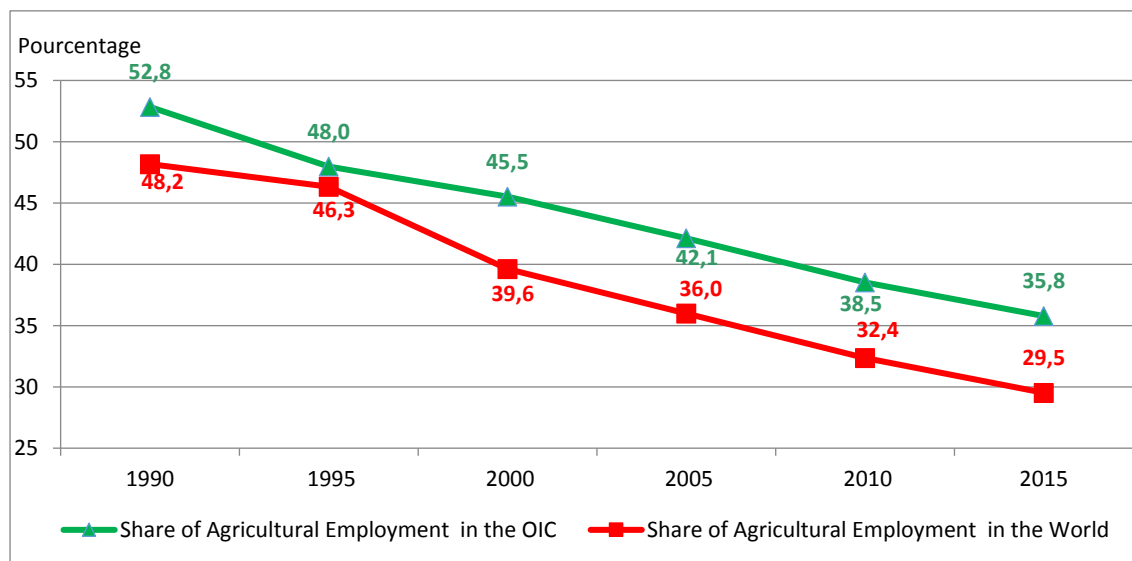


Source : Perspectives 2017 du COMCEC sur l'Agriculture

Comme c'est le cas dans plusieurs pays en voie de développement, le secteur agricole est une source significative d'emplois dans les Pays Membres de l'OCI. En 1990, le secteur agricole des pays membres de l'OCI employait environ 195 millions de personnes. En 2015, on compte 25 millions de personnes en plus, de sorte que le nombre total de personnes employées dans le secteur agricole atteint 220 millions.

Malgré l'augmentation de l'emploi dans le secteur agricole, avec le temps la part de l'emploi agricole diminue. En 1990, l'agriculture représentait environ 52.8 pour cent de l'emploi total dans l'OCI, ce qui est plus élevé que la part mondiale de l'emploi en agriculture. Au début des années 2000, la contribution du secteur agricole à l'emploi total a diminué jusqu'à 44% tant dans l'OCI que sur le plan mondial. Depuis lors, la part de l'agriculture dans les pays membres de l'OCI devient moins élevée que le reste du monde. Par exemple, en 2015, la part de l'emploi agricole dans l'emploi total était de 35.8 pour cent dans l'OCI et de 29.5 pour cent sur le plan mondial.

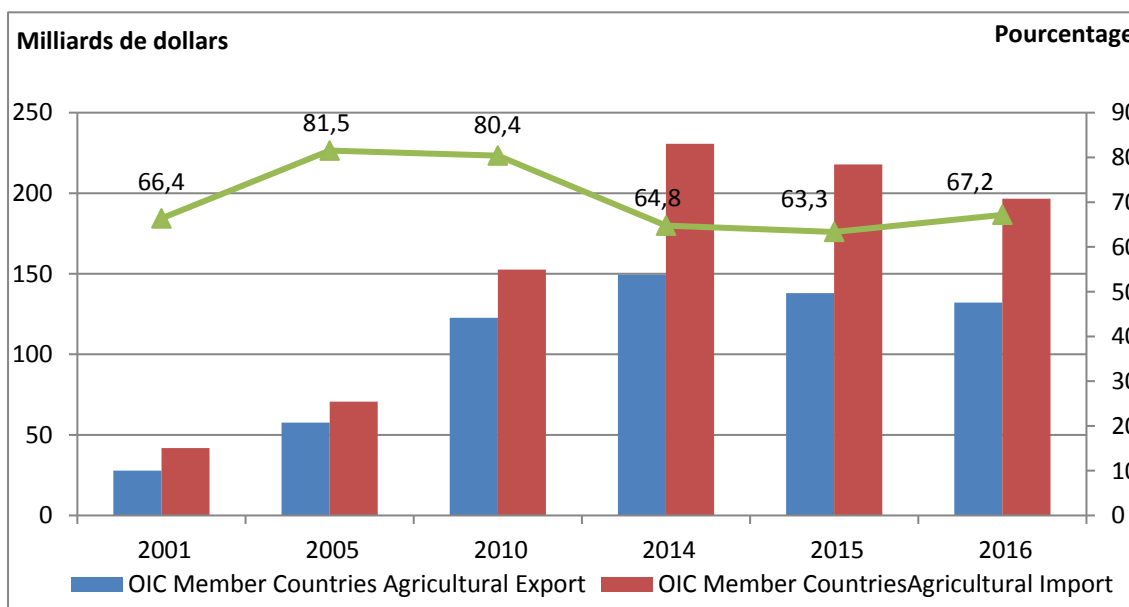
**Figure 3. Part de l'Emploi Agricole à l'OCI et dans le Monde**



Source : Perspectives 2017 du COMCEC sur l'Agriculture

Le commerce des produits agricoles des 57 Pays Membres de l'OCI a augmenté considérablement au cours de la dernière décennie, jusqu'en 2016. Le commerce agricole total des Pays Membres de l'OCI a augmenté plus de 4 fois au cours de cette période, atteignant US\$329 milliards en 2016 (Figure 4). En 2016, le total des importations de produits agricoles des Pays Membres de l'OCI a enregistré US\$196 milliards, alors qu'il était de US\$ 42 milliards en 2001. Parallèlement, le total des exportations de produits agricoles des Pays Membres de l'OCI était de US\$133 milliards en 2016, à comparer à US\$28 milliards en 2001.

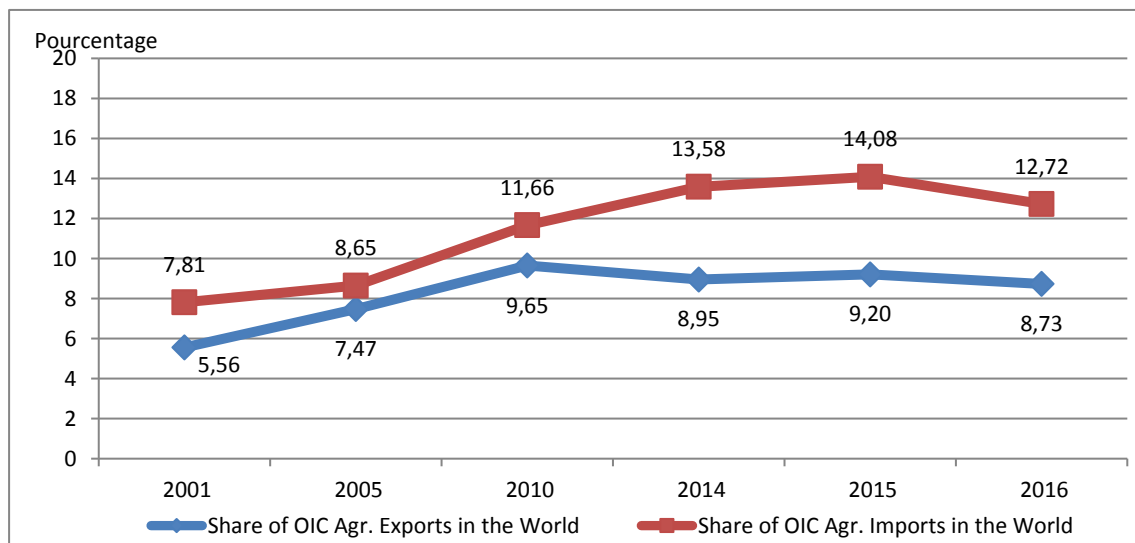
**Figure 4 Exportations et importations agricoles dans l'OCI**



Source : Perspectives 2017 du COMCEC sur l'Agriculture

La part mondiale des importations des Pays Membres de l'OCI a augmenté de 12.72% en 2016, alors qu'elle était de 7.81% en 1990. Par conséquent, la contribution faite par les exportations agricoles de l'OCI aux exportations agricoles mondiales a atteint 8.73%. Au cours de la période 2005-2014, les importations et les exportations agricoles ont considérablement augmenté. Pendant la période 2014-2016, alors que la part des exportations de produits agricoles des Pays Membres de l'OCI se stabilisait, la contribution faite par les importations agricoles de l'OCI à l'importation agricole mondiale commençait à décroître (cf. Figure 5)..

**Figure 5 : Performance du Commerce Agricole des Pays Membres de l'OCI dans le Monde**



Source : Perspectives 2017 du COMCEC sur l'Agriculture

### Principaux Défis du Secteur Agricole dans les Pays Membres de l'OCI

En termes de production alimentaire, la majorité des Pays Membres de l'OCI ne sont pas autosuffisants et dépendent largement de l'importation des produits agricoles. De même, la production agricole de l'OCI se concentre principalement dans un nombre limité de Pays Membres, à savoir l'Indonésie, le Nigeria, la Turquie, le Pakistan, l'Iran, l'Égypte, la Malaisie, le Bangladesh, le Soudan et l'Algérie. Ces Pays Membres produisent plus de 75 pour cent du total des produits agricoles.

Parmi de nombreux problèmes, le secteur agricole dans les Pays Membres de l'OCI a principalement souffert de :

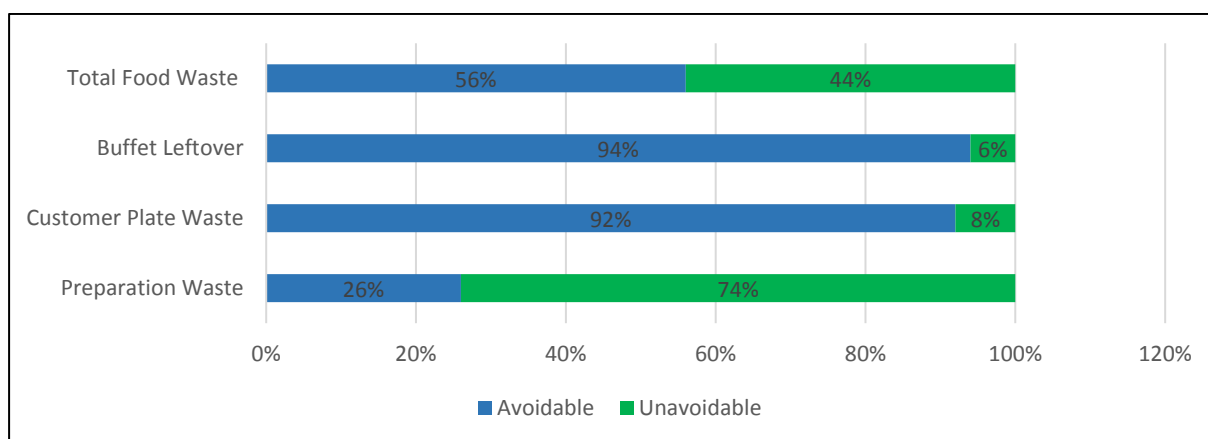
- Productivité agricole faible
- Manque de cadre institutionnel pour la fourniture des ajustements nécessaires pour un secteur agricole plus efficace et plus productif
- Investissements inadéquats du secteur public dans les infrastructures
- Manque d'investissements du secteur privé dans l'agriculture et dans les entreprises d'agro-industrie
- Absence de gestion durable des ressources naturelles (sol, eau, pêche et forêts)
- Pertes et gaspillages alimentaires

## Neuvième Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture : Réduction du Gaspillage Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI

Le gaspillage alimentaire est une question importante pour les Pays Membres de l'OCI en matière d'assurer la sécurité alimentaire. Vue l'importance des pertes et gaspillages alimentaires, le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture a consacré ses trois dernières réunions aux différentes dimensions de ce sujet, à savoir : Pertes Alimentaires à la Ferme, Pertes Poste-Récolte et Gaspillage Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI. Dans ce contexte, la 9<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture s'est tenue le 23 février 2017 sous le thème «Réduire le Gaspillage Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI» et un rapport d'étude concernant le même thème a été soumis lors de cette Réunion.

Le rapport indiqué ci-dessus, qui a été préparé pour la 9<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture, indique que les gaspillages alimentaires ont lieu dans le secteur ménager et le secteur des services pour certaines raisons fondamentales et qu'ils peuvent être évités. A cet égard, il est estimé que 56 pour cent du gaspillage alimentaire dans le secteur des services est défini comme un gaspillage évitable (Voir Figure 6).

**Figure 6 : Répartition du Gaspillage Alimentaire**



Source : Réduction du Gaspillage Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI, COMCEC

D'après le rapport susmentionné, le gaspillage alimentaire dans le secteur des services a lieu dans trois étapes principales: la préparation de la nourriture, les restes de repas et les restes de buffets. Contrairement à la phase de préparation, plus de 90 pour cent des restes d'aliments laissés dans les plats et des restes de buffets ouverts semblent être des gaspillages évitables. Dans ce cadre, certaines initiatives clés au niveau mondial et régional ayant pour objectif de réduire le gaspillage alimentaire ont été soulignées. Par ailleurs, certains programmes/initiatives ont été développés au niveau local par des pays comme la Turquie et l'Égypte, afin de prévenir le gaspillage alimentaire au niveau national. Une grande partie du gaspillage alimentaire provenant du secteur des services peut être évitée en distribuant les aliments aux personnes dans le besoin. Des initiatives variées ont été identifiées dans les Pays Membres de l'OCI afin de réduire le gaspillage alimentaire; mettant l'accent sur les banques alimentaires, puisque ces initiatives ont été adoptées par certains Pays Membres de l'OCI pour redistribuer ou faire don des produits alimentaires. Le modèle de banque alimentaire adopté en Egypte est souligné comme un exemple de bonne pratique.

Les caractéristiques et les raisons principales du gaspillage alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI sont indiquées ci-dessous :

- L'effet des événements sociaux et religieux comme les mariages et les événements sociaux de grande ampleur, créent une augmentation dans le gaspillage alimentaire.
- Les fruits, les légumes et les produits de boulangerie sont les aliments les plus couramment jetés.
- Les aliments qui atteignent leur date d'expiration constituent la raison la plus fréquente pour jeter les aliments.
- La plupart des déchets ménagers provient de la phase de préparation, et ces déchets sont évitables.
- Les déchets des services de restauration se produisent principalement durant la phase de préparation ou en raison des consommateurs qui commandent trop ou laissent les restes de nourriture dans leurs plats.

Le Groupe de Travail a discuté de ces questions et a élaboré les recommandations de politiques indiquées ci-dessous :

1. Développer un cadre législatif spécifique et une feuille de route pour réduire le gaspillage alimentaire dans un contexte holistique, y compris les chaînes logistiques
2. Promouvoir les banques alimentaires et les réseaux de distribution alimentaire
3. Conduire un ensemble cohérent d'initiatives et de campagnes pour accroître la sensibilisation en ce qui concerne le gaspillage alimentaire dans les chaînes logistiques et pendant la consommation

Les comptes rendus des Réunions et des présentations faites au cours de celles-ci sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

### **Dixième Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture : Création et Développement des Institutions de Marché :**

Les marchés agricoles et alimentaires qui fonctionnent effectivement dépendent sur un système de bon fonctionnement d'institutions de marché afin de remédier aux lacunes du marché et de réaliser les objectifs des politiques liées à garantir la sécurité alimentaire, à stabiliser les prix alimentaires, à stimuler la production alimentaire locale, à promouvoir l'inclusion sociale et à réduire la pauvreté rurale.<sup>1</sup> Dans ce contexte, la 10<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture s'est tenue le 28 septembre 2017, sous le thème «Améliorer la Performance du Marché Agricole : Création et Développement des Institutions de Marché» et un rapport d'étude sur le même thème a été étudié lors de cette Réunion.

Les gouvernements à travers le globe interviennent dans le secteur agricole et alimentaire afin de remédier aux lacunes du marché, d'assurer et de faciliter une plus grande participation du secteur privé, et de réaliser les objectifs des politiques liées à garantir la sécurité alimentaire, une autosuffisance alimentaire, à trouver des prix alimentaires équitables et raisonnables, la compétitivité, l'industrialisation et le développement rural. Selon ce rapport d'étude préparé

---

<sup>1</sup>Bureau de Coordination du COMCEC (2017) Amélioration de la performance des marchés agricoles : Création et Développement des Institutions de Marché

pour la Réunion, le taux d'intervention de marché agricole, et par conséquent la création d'institutions de marchés varient dans la Région de l'OCI.

Le rapport d'étude a souligné les défis suivants concernant les institutions de marchés agricoles dans l'OCI :

- Manque de coordination parmi les parties prenantes pertinentes
- Infrastructure faible et contexte juridique pour garantir l'implication active des fermiers et du secteur privé dans la chaîne logistique
- Capacités limitées des institutions de marché à remplir leurs fonctions

Après considération des principales conclusions du rapport d'étude et après avoir mené un débat approfondi, le GT a élaboré les recommandations de politique suivantes :

**Conseil Politique I: Établir/améliorer un Système d'Enregistrement des Fermiers pour les fermiers/organisations fermières pour offrir un soutien et une assistance sur mesure, ainsi qu'une extension et des informations de marché aux fermiers.**

**Conseil politique II: Développer des politiques/programmes/mécanismes pour améliorer l'accès rapide des fermiers aux contributions de qualité (par ex. grains, pesticides, engrais et autres ingrédients essentiels) en vue d'accroître la qualité, la quantité et le lancement sur le marché de produits finis.**

**Conseil politique III: Fournir un soutien au développement des capacités et des formations aux fermiers et aux associations de fermiers afin d'accroître leur accès aux capacités de stockage et d'entreposage.**

**Conseil Politique IV : Etablir/améliorer la traçabilité des ingrédients et des contributions, ainsi que la normalisation et la certification des produits destinés aux marchés afin d'améliorer la sécurité et la commercialisation des produits agricoles tant sur le marché local qu'international.**

Les comptes rendus des Réunions et des présentations faites au cours de celles-ci sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

#### • **Financement de Projets du COMCEC**

A travers le Mécanisme de Financement de Projet, le BCC fournit des subventions aux projets choisis qui ont été proposés par les Institutions compétentes et les États Membres de l'OCI et qui sont déjà enregistrés au Groupe de Travail sur l'Agriculture..

Trois projets dans le domaine de la coopération agricole ont été mis en œuvre avec succès en 2016 par l'Iran, la Palestine et la Turquie. L'Iran a mis en œuvre un projet intitulé « L'Autonomisation des Ménages Ruraux quant à la Gestion de la Production, l'Approvisionnement et l'Accès au Marché » avec la participation de l'Azerbaïdjan et de la Turquie.

Le projet visait à faciliter et à construire des capacités d'offre d'accès au marché aux petits exploitants fermiers produisant de Bons Produits Agricoles (BPA). Dans ce contexte, l'équipe du projet a entrepris des visites d'études aux pays partenaires afin d'observer les pratiques actuelles liées au projet. Un programme de formation de deux semaines a également été tenu à Téhéran, avec la participation d'experts des pays partenaires. Suite au programme de



formation, un rapport du projet et des documents (brochures, livrets, etc.) ont été préparés par l'équipe du projet, basés sur les résultats des visites d'études et du programme de formation, et ces documents ont été partagés avec les pays partenaires, à des fins de sensibilisation.

Le projet intitulé « Amélioration de la Productivité des Petits Ruminants en Ayant Recours aux Différentes Technologies comme l'Ensilage, le Bloc Alimentaire et l'Hydroponie en Palestine, en Jordanie et en Tunisie » a été mis en œuvre par la Palestine, avec la participation de la Jordanie et de la Tunisie. L'objectif du projet était d'améliorer la productivité des petits ruminants par le biais de l'application de nouvelles technologies dans les systèmes alimentaires alternatifs. Dans le cadre de ce projet, un programme de formation de deux semaines s'est tenu en Jordanie avec la participation de trois experts venus de chacun des pays partenaires. Au cours de ce programme de formation, les participants ont partagé les expériences de leurs pays à ce sujet. De plus, l'équipe du projet a préparé un rapport basé sur les activités du projet.

La Turquie a mis en œuvre un projet intitulé « La Création d'une Base de Données, d'une Connexion Réseau et de Pages Web des Petits Exploitants/Coopératives Agricoles Familiales entre les États Membres du COMCEC » avec la participation de 25 autres Pays Membres de l'OCI.

L'objectif du projet était de mettre en œuvre un portail, afin de fournir une plateforme pour accroître le commerce et la coopération entre les Pays Membres, surtout dans le commerce de produits agro-alimentaires manufacturés par les fermiers des petites exploitations. Dans ce contexte, et aux premières phases du projet, l'équipe responsable du projet a conçu un portail et toutes les infrastructures techniques ont été achevées pour l'enregistrement des Pays Membres. Par ailleurs, un atelier de travail international s'est tenu à Ankara, avec la participation d'experts des pays partenaires. Au cours de l'atelier de travail, le portail a été introduit aux participants; quelques détails techniques sur l'adhésion et l'utilisation du portail ont été partagés avec les représentants des pays partenaires.

Deux projets dans le domaine de la coopération agricole ont été mis en œuvre en 2017 par l'Indonésie et la Gambie. Le Ministère de l'Agriculture d'Indonésie a mis en œuvre le projet sur « L'Amélioration du Revenu des Petites et Moyennes Exploitations Agricoles dans les États Membres de l'OCI en Réduisant les Pertes dans la Production Animale ». Les pays partenaires de ce projet étaient la Turquie, le Qatar, Brunei Darussalam, l'Égypte, la Malaisie et le Soudan. L'Objectif du projet était de renforcer et d'améliorer la sécurité alimentaire nationale des Pays Membres de l'OCI par le biais de la réduction des pertes dans la production animale (lait, viande, et œufs). Le projet comprenait : la collecte de données locales pour une analyse comparative sur la réduction des pertes (lait, viande et œufs) dans la production animale, des visites d'études ont été entreprises en Turquie et au Qatar pour une analyse comparative; des séminaires internationaux et des programmes de formation sur la réduction des pertes alimentaires relatives au lait, à la viande et aux œufs, avec la participation de représentants du Brunei Darussalam, de l'Égypte, de la Malaisie et du Soudan; et également la préparation d'un rapport final basé sur les activités du projet.

Le Ministère de l'Agriculture de la Gambie a mis en œuvre le projet intitulé « Réduction des pertes post-récoltes dans les céréales pour améliorer les moyens de subsistance ruraux. » L'objectif du projet était d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ruraux en introduisant de meilleures techniques de gestion post-récolte aux céréales. Dans ce

contexte, les activités du projet comprenaient le fait de mener des visites d'études en Indonésie et au Nigeria, afin de revoir les techniques de gestion post-récolte actuelles dans ces pays; un programme de formation sur les techniques de gestion des pertes post-récolte avec la participation du personnel technique et d'entrepreneurs venus des pays partenaires; et la préparation d'un rapport final qui détaille les résultats des toutes les activité du projet.

-----